

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2019

N° 2019-07-12

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 12 Total (mini 19) : 30</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégués présents(es)

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Marlène MOURIER à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Valery LIOTAUD à Marie-Pierre MONIER, Christelle RUYSSCHAERT à Pascale ROCHAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Marc GUERIN, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Mise en valeur des produits des Baronnies provençales au Sénat le 22 octobre :
Organisation et prise en charge de frais.**

Le Président expose :

Le Parc accompagne depuis plus de deux ans les syndicats de producteurs du territoire dans la valorisation de leurs productions. Le mardi 22 octobre 2019 aura lieu en soirée, une dégustation des produits agricoles de notre territoire au Sénat à Paris à l'invitation de Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme.

Les syndicats de producteurs que sont l'olive noire de Nyons, l'Abricot des Baronnies, le Petit-épeautre de Haute Provence, le Vinsobres, les Coteaux des Baronnies et le Village Nyons, l'agneau des Baronnies, le miel, les fromages, etc. seront partenaires et présents à cette occasion.

L'agent du Parc en charge de la valorisation des productions agricoles est mobilisé pour préparer et organiser sur place avec les services du Sénat cet évènement. Il pourra être assisté de la chargée de mission communication du Parc dans la préparation et l'animation de l'évènement sur place.

Claude AURIAS, Président, Dominique GUEYTTE, vice-président délégué à l'agriculture, et Christelle RUYSSCHAERT, présidente de la commission valorisation des productions agricoles représenteront le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Le Président propose que le Parc prenne en charge les frais de déplacement, et d'hébergement de ces trois élus à cette occasion.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement de Claude AURIAS, Dominique GUEYTTE et Christelle RUYSSCHAERT à l'occasion de la manifestation au Sénat
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS